



EDITORIAL

CHECKING

Pôle sportif

Où en sommes-nous ?
Malgré les efforts que nous consacrons à ce projet, celui-ci a pris un peu de retard.

A ce jour :
Les plans sont prêts.
Suite à un appel d'offres, nous avons retenu les entreprises qui interviendront.
Une partie des subventions nous a été versée.

Nous attendons encore l'attribution d'importantes subventions pour lancer définitivement les travaux.
Le chantier devrait alors débuter en janvier par le désamiantage de la salle des fêtes, la réalisation de la couverture du terrain de tennis et la construction des vestiaires.

Lorsque cet espace sera couvert et les vestiaires attenants réalisés, les associations pourront utiliser ces locaux pour les entraînements et les manifestations.

Les travaux de fond commenceront dans la salle des fêtes et devraient être achevés courant 2019.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du chantier et de ses échéances.

Serge RUTKOWSKI
Maire de La Commune

Recensement de la population : Du 18 janvier au 17 février 2018



Il est effectué tous les 5 ans par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Le précédent recensement avait été réalisé en 2013 à Auxon-Dessous et Auxon-Dessus. Il sera donc à nouveau effectué **du 18 janvier au 17 février 2018** pour la commune fusionnée LES AUXONS.

Le recensement de la population, rendu **obligatoire** par la loi, permet d'évaluer l'évolution de la population en France et de décrire ses caractéristiques essentielles (composition des familles, conditions de logement, modes de vie...). Il a **uniquement un but statistique**, et n'est utilisé à aucune autre fin. Il **respecte la confidentialité** des informations recueillies, juridiquement protégées (secret professionnel, secret statistique, loi informatique et libertés).

Les communes sont chargées d'effectuer l'enquête de recensement. **4 agents recenseurs** ont ainsi été recrutés.

Entre le 3 et le 10 janvier, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une notice d'informations.

Puis, **du 18 janvier au 17 février 2018, un agent recenseur, détenteur d'une carte officielle d'accréditation, viendra à votre domicile** pour recueillir les informations nécessaires.

Le recensement sur **internet** vous sera proposé (avantages : gain de temps, pas de questionnaire à retourner à l'agent recenseur, confidentialité respectée (un seul identifiant et mot de passe par logement). Mais vous garderez bien sûr la possibilité, comme par le passé, de remplir les questionnaires papier.

Les agents recenseurs sont à votre service pour vous aider en cas de besoin. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil, afin de leur permettre d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions.

Pour plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet du recensement :
www.le-recensement-et-moi.fr

Jacques CANAL,
Coordonnateur du recensement



AGENDA DU MAIRE

Si le Maire se doit d'être disponible pour la population il a également des obligations qui nécessitent sa présence lors de réunion à enjeux afin de défendre notre territoire.

Le mois dernier, **45 réunions** ont eu lieu. En voici un aperçu :

01/12 : Réunion de formation sur les Pacs

03/12 : - Ouverture des plis marché de travaux pôle sportif
- Signature acte notarié pour l'achat d'une parcelle pour implantation d'un relai TDF
- Bureau débats CAGB

05/12 : - Célébration du 1^{er} Pacs
- Comité syndical SCoT

06/12 : Signature acte notarié - reprise des voiries du lotissement Néolia dans le domaine public

11/12 : Conseil Municipal

12/12 : Comité syndical SYBERT

13/12 : - Réunion secteur Nord
- Réunion projet de relai TDF- pylône

14/12 : Commission Intercommunale d'Accessibilité, présidée par M. RUTKOWSKI

18/12 : CAGB commission transport

19/12 : - Réunion avec les agents recenseurs
- Réunion concernant le projet d'extension de la Maison Médicale
- Réunion avec l'unité paroissiale concernant l'ancienne école Sainte Claire

21/12 : Réunion de la Commission Transport CAGB - DSP 2018-2024

S. RUTKOWSKI

Pour mieux connaître notre bibliothèque...

C'est grâce à la disponibilité et à l'énergie de nos douze bénévoles que notre bibliothèque peut satisfaire environ 400 lecteurs actifs et assidus, ce qui représente 5800 emprunts depuis le début de l'année 2017.

Nous disposons de 3630 livres en fond propre, 14 abonnements grâce à l'implication financière de notre municipalité et 1220 ouvrages prêtés par la Médiathèque départementale.

Afin de suivre l'actualité littéraire et de présenter le plus grand choix possible, la bibliothèque s'est dotée de 169 livres récents en 6 mois (liste à consulter sur le site de la mairie).

Elle reçoit plusieurs fois pendant l'année scolaire, les élèves de 4 classes et leurs maîtresses et une fois par mois les assistantes

maternelles qui le souhaitent avec leurs petits.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école, nous avons pu accueillir avec beaucoup de plaisir l'auteur Anne Ferrier.

Nous n'oublions pas les Anciens et fournissons l'EHPAD en livres à gros caractères.

L'aménagement de la cave voûtée contiguë à la bibliothèque offre un

espace supplémentaire nécessaire, fonctionnel et plein de charme.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :
- mercredi 14h30 - 17h
- samedi 10h30 - 12h et 14h30 - 16h30 **y compris pendant les petites vacances scolaires.**

Dominique MEDARD,
régisseuse,
et Roselyne PAUTOT,
Adjointe



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes lectures et vous présente ses meilleurs vœux !

Siac : Gestion de l'eau et l'assainissement

A compter du 1^{er} janvier 2018 la gestion de l'eau sera reprise par la CAGB qui en assumera la compétence malgré l'opposition de la municipalité à ce transfert. Jusqu'à ce jour c'était le SIAC « Syndicat Intercommunal Auxon-Chatillon le Duc », qui gérait la distribution de l'eau potable et de l'assainissement des 9 communes du nord de Besançon pour environ 14 00 habitants. Créé en 1950 par les communes d'Auxon Dessus et Auxon

Dessous, il permet de résoudre les difficultés d'approvisionnement en eau potable de ces villages.

Ce syndicat était géré par des élus très impliqués des municipalités y adhérant.

Ce transfert impliquera sans doute une modification du prix de l'eau dont nous ignorons le montant à ce jour et sur lequel nous n'aurons aucun pouvoir de négociation.

Nous quittons contre notre gré un excellent gestionnaire qui était un

interlocuteur privilégié de par sa connaissance du terrain.

Pour rappel nous dirons que le SIAC regroupait plus de 5 900 abonnés eau et assainissement.

La bonne gestion du réseau « eau », l'une des meilleures de Franche Comté, a permis d'avoir un rendement de 86,2%, pourcentage bien supérieur aux exigences du Grenelle de l'Environnement qui est de 67,70%.



ETAT CIVIL**Naissance**

CHAPUIS Jonah, né le 05 décembre

Pacs

Marie SAUTET et Yohan PÔNE le 05 décembre

Mariage

Adji FAYE et Seydina SECK le 02 décembre
Stéphanie ISELI et David GURNAUD le 16 décembre

Décès

Marie-Jeanne CORBET née MESSELOT, décédée le 14 décembre, née le 02/11/1958

MANIFESTATIONS**DE JANVIER**

Vendredi 19 janvier à 20h en Mairie :

Réunion d'information sur le projet de poulailler collectif

Samedi 20 janvier :

La municipalité est heureuse d'inviter les aînés du village au traditionnel repas annuel des « anciens ». Cette année la coutume est respectée. Ce moment convivial se tiendra samedi 20 janvier à 12h au restaurant « La Belle Époque ». Des invitations nominatives ont été envoyées aux Auxois de plus de 70 ans. Si l'un d'entre eux a été oublié, merci de nous le signaler afin de réparer cette omission au plus vite

NOS AMIS LES BETES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un salon de toilettage pour chiens et chats. Laura MORERO vient de s'installer au 57 rue Maupommier.

La municipalité l'accueille avec plaisir et lui souhaite toute la réussite possible dans ce nouveau domaine aux Auxons.

Tel : 06 65 41 67 65

ZOOM sur une association du village : ANIM'AUXONS

En juillet 2009, sous l'instigation d'André ROY accompagné d'une équipe de bénévoles, l'association ANIM'AUXON (sans S à la fin) était née. Elle avait pour vocation de dynamiser AUXON-DESSOUS avec la création d'activités culturelles et artistiques.

Les premières manifestations s'articulaient autour du théâtre, des loisirs et de la découverte des talents d'Auxon Dessous, ancêtre du Printemps des Arts.

Aujourd'hui, suite à la fusion des communes, Auxon devient Auxons ce qui modifie la terminaison du nom de l'association. ANIM'AUXONS propose des activités multiples telles que tarot, cuisine, arts décoratifs, pétanque, marche, sans oublier la découverte de nouveaux talents avec le « Printemps des Arts ». Pour mémoire l'édition de cette année, présidée par Marie-Pierre MARQUIS et composée de plus de 50 artistes, a drainé les 11 et 12 mars 2017, près de 2.000 visiteurs.

Aujourd'hui 205 adhérents s'y rencontrent (120 femmes et 85 hommes), de tous âges, dont un peu plus de 52% sont des Auxois.

ANIM'AUXONS c'est également la recherche du partage, de la convivialité avec ses adhérents ainsi qu'avec les habitants de notre village. « C'est la faute à l'accordéon » émission de France Bleu enregistrée en direct depuis les Auxons et la soirée du réveillon de la Saint Sylvestre en sont les témoignages. Cette année la rénovation du pôle sportif et de loisirs ne nous a pas permis d'organiser cette manifestation.

Cette jeune association fêtera ses dix ans en 2019. La jeunesse n'est pas oubliée en son sein. Chaque année, ses bénévoles organisent un stage de découverte des métiers à travers des ateliers de cuisine, pâtisserie, marqueterie, vannerie, aquarelle et scrapbooking.

ANIM'AUXONS c'est enfin une équipe de femmes et d'hommes de tous âges qui s'investissent avec passion pour faire vivre notre village.

Si Jean-Pierre BASSELIN est son Président depuis 2015, il est entouré de Marie-Pierre MARQUIS : vice-présidente, Jean EMONIN : trésorier, Philippe MARQUIS : trésorier adjoint, Maryse CANAL : secrétaire et Myriam PARISOT : secrétaire adjointe.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas. Les bénévoles en tous genres sont accueillis à bras ouverts, soit pour animer une activité, soit pour être administrateur de l'association ou tout simplement apporter des idées, de la bonne humeur et toute leur énergie.

Vous trouverez tous les renseignements sur ANIM'AUXONS soit :
Tél : 03.81.58.80.32 - Mail : animauxon@gmail.com



LE BILLET DE L'ELU

« La communication est un axe important pour une municipalité ». Voilà ce que ne cesse de me répéter notre Maire sans s'en lasser ; c'est devenu son leitmotiv.

L'équipe de la Com. a travaillé cet été sur une nouvelle formule : le MAG qui reflète mieux la vie du village tout en répondant aux questions que vous vous posez.

De nouveaux panneaux de signalétique ont été mis en place aux principaux carrefours des Auxons.

Le site internet nous permet de diffuser de nombreuses informations et vous pouvez également nous suivre sur Facebook.

Deux nouvelles vitrines destinées à l'affichage vont être rapidement implantées : l'une à l'école, l'autre rue des Essarts.

Elles complèteront celles de la Mairie, de la bibliothèque, de l'Allée des Marronniers et de la rue des Érables.

Elles sont destinées tant à l'affichage municipal qu'aux associations.

Les membres de la communication, Michèle fidèle correctrice, Nathalie et Céline : reportrices patentées, Alain le facétieux Webmaster et moi-même, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Geneviève VERRO
Adjointe en charge de la communication

**Conseil Municipal du 11 décembre 2017****Extrait des délibérations prises**

(retrouvez les délibérations complètes en Mairie)

Travaux d'investissement

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les crédits budgétaires de 40 000 € pour le raccordement d'eau ainsi que pour la pose de meubles, peintures et faïences à la maison médicale.

10 000 € sont alloués à des travaux de sécurisation routière et d'aménagements.

Règlement des dérogations scolaires appliquées sur la Commune :

Des demandes sont faites régulièrement pour des inscriptions scolaires concernant des enfants dont les parents ne sont pas domiciliés sur la commune.

Les dérogations scolaires sont acceptées dans les cas suivants :

- Enfants des enseignants et du personnel travaillant à l'école,
- Enfants de toute personne assujettie à l'impôt sur la commune,
- Lorsque la commune de résidence accepte de payer les frais de scolarité de l'enfant.

Réfection de la voirie lotissement du Grand Bois :

D'importants travaux menés par le SIAC ont débuté dans ce lotissement afin de changer les conduites d'eau potable, usées et pluviales. Environ 50% des enrobés impactés seront refaits par ce syndicat.

La commune accompagnera ces travaux en entreprenant le réaménagement, la réfection des trottoirs et des voiries.

Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité :

Les Auxons est une commune pilote dans le cadre de la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité. La municipalité fera l'acquisition de certificats d'authentification pour ces télétransmissions qui se substitueront aux envois papiers pour une économie de temps et d'argent.

En tant que lauréats de l'appel à projets Effilogis 2017, trois subventions ont été accordées par la région Bourgogne Franche-Comté pour le pôle sportif :

- 30 000 € : projet « études de rénovation » du pôle sportif "Rénovation de bâtiments publics à basse consommation",
- 50 000 € : projet « travaux de restructuration » du complexe sportif et de loisirs "Rénovations de bâtiments à basse consommation d'énergie",
- 30 000 € : projet « études d'extension du pôle sportif », "Bâtiments à énergie positive et bio source (constructions neuves).

Pour 2018, les vœux du maire changent de formule !

Une vidéo sera mise en ligne sur notre site début janvier afin de vous présenter nos meilleurs vœux car les travaux de rénovation du pôle sportif ne nous permettent pas de vous recevoir.

Nous vous souhaitons une belle et douce année

